



## Communiqué de presse

021/2023

Montreuil, le 8 mars 2023.

### Une mobilisation historique

Après plusieurs journées de mobilisations depuis le 19 janvier contre la réforme des retraites, les travailleurs et travailleuses de notre pays ont décidé de ne pas céder face à un gouvernement complètement sourd à l'opinion publique.

Ce 6<sup>ème</sup> acte de mobilisation ne saurait rester sans lendemain, tellement cette réforme de régression sociale est violente, injuste et incomprise !

Plus de 3 500 000 personnes ont manifesté partout en France dont plus de 700 000 à Paris, dans plus de 270 rassemblements, réunissant des salarié-e-s du public et du privé, des jeunes, des femmes, des retraité-e-s, tous ensemble contre ce projet de loi.

Les hospitalier-ère-s, les salarié-e-s du social et du médico-social ne sont pas en reste, par leurs mobilisations, ils et elles portent la double responsabilité, lutter contre la réforme et réaffirmer l'exigence de plus de moyens pour la Sécurité Sociale.

Nos cœurs de métiers nécessitent des moyens à la hauteur des besoins de la population, l'arrêt des fermetures de lits, ainsi qu'une vraie reconnaissance de pénibilité de nos métiers.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale exige le retrait pur et simple de cette réforme, réaffirme que d'autres moyens sont possibles pour financer les retraites, cela passera notamment par l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Partout, la reconduction de la grève doit se poser en assemblée générale, en renforçant partout dans les territoires, les initiatives interprofessionnelles... Rien ne doit nous faire baisser les bras, bien au contraire !

Dans un secteur où les métiers sont à prédominance féminine, il est encore plus inconcevable que cette réforme s'applique, sous couvert de corriger les inégalités, c'est bien tout le contraire que le gouvernement a programmé pour les femmes, encore plus d'inégalités, de pauvreté, de rallongements de carrière...

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale appelle donc tous les salarié-e-s de son champ professionnel à se mobilier :

- ▶ le 8 mars, encore plus fort lors de la journée internationale de lutte pour le droit des femmes
- ▶ le samedi 11 mars (et probablement le 15 mars), nouvelles mobilisations interprofessionnelles

mais également à amplifier la mobilisation et la reconduction de la grève !